



Condamnation cigarettes

Par waltaw

bonjour,

je suis condamné de 3 mois de prison ou payer une amende de 43 000 euro, un jugement du 15/09/2017.
sachant que ces cigarettes n'était pas à moi, c'était à mon mari, on était dans le même vol Caire-Bruxelles, mon ex mari m'a mis dans ma valise des cigarettes, on m'a arrêté à la douanes, ils ont pris les cigarettes puis je suis rentrée en France.

maintenant je reçois le courrier comme quoi faut payer ou 3 mois de prison, je ne sais pas quoi faire, j'ai divorcé de mon mari, j'ai pas cet argent, je ne peux pas faire de la prison et laisser ma fille toute seule.

pourriez-vous m'aider à trouver une solution s'il vous plaît ? et surtout est-ce que la police de la Belgique peut me suivre ici en France ?

Merci d'avance